Récapitulatif des aides possibles pour les personnes concernées par un trouble du neurodéveloppement

Aide	À quoi sert-elle ?	Qui peut en bénéficier ?	Qui la verse ?	Nature de l'aide
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	Garantir un revenu minimum si vous ne pouvez pas travailler ou avez de faibles ressources	Personne avec un taux d'incapacité reconnu par la MDPH (≥ 80 %, ou 50–79 % avec restriction substantielle d'accès à l'emploi) et sous conditions de ressources	CAF ou MSA	Allocation mensuelle de solidarité
Majoration pour la vie autonome (MVA)	Aider à payer les dépenses courantes quand vous vivez dans un logement indépendant	Personne qui perçoit l'AAH à taux plein, avec un taux d'incapacité ≥ 80 %, sans activité professionnelle et avec aide au logement	CAF ou MSA	Complément mensuel à l'AAH
Prestation de compensation du handicap (PCH)	Financer les dépenses liées au handicap (aide humaine, matériel, aménagement du logement ou du véhicule…)	Personne dont la MDPH reconnaît un besoin de compensation	Conseil départemental	Prestation de compensation (remboursement ou financement ciblé)
Pension d'invalidité	Compenser une perte de capacité de travail liée à un handicap ou une maladie	Personne dont la capacité de travail est réduite et qui remplit les conditions de cotisations	Assurance Maladie (CPAM)	Prestation contributive liée au travail